



VILLE DE VIC SUR CERE
CANTAL

L'an deux mil vingt trois, le 23 mai à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de VIC-SUR-CERE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 16 mai conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de DIX-NEUF à la Mairie de VIC- SUR- CERE, sous la présidence de Mme Annie DELRIEU, Maire.

PRESENTS : Mme Annie DELRIEU, Maire ;
M. Philippe LETANG, Mme Katia FRANCOIS, M. Didier IRLANDE, Mme Isabelle MELLIN, adjoints ;
M. Lionel BOUYGES, M. Vincent CASSAGNES, Mme Laure DHELLEMES, Mme Isabelle DENEYRAT, M. Jean-Paul JOULIA, M. Sébastien DELMAS, Mme Dominique BRU, M. André JAULHAC, Mme Pascale DRELON-BEC, conseillers municipaux ;
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de dix neuf

ABSENTS : M. Michel LHUILLERY (pouvoir à Mme Katia FRANCOIS), M. François COURTINE (pouvoir à Mme Isabelle MELLIN), Mme Brigitte FONTANGE (pouvoir à M Vincent CASSAGNES), Mme Laurence CHABRIER (pouvoir à Mme Annie DELRIEU), M. Philippe LE REVEREND (pouvoir à Mme Dominique BRU)

Secrétaire de séance : Mme Katia FRANCOIS, assistée de Mme Caroline DEBLADIS, Directrice Générale des Services.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2023.028 :

Objet : Administration générale – Demande de renouvellement de l'exploitation des jeux par le casino

Mme le Maire présente aux conseillers la demande de la SAS CASINO de Vic-sur-Cère tendant au renouvellement de l'autorisation pour exploiter 50 machines à sous, 1 table de Boule, 1 roulette anglaise électronique et 1 Black-Jack électronique.

Il est rappelé qu'il a été confié à la SAS CASINO de Vic-sur-Cère par concession de service public en date du 26 juillet 2018 la création d'un nouveau casino et l'exploitation des activités relatives au casino, à la restauration et à l'animation.

Par ailleurs, il est précisé que cette demande s'inscrit alors que le casino a déjà fait l'objet de l'examen de la commission consultative des jeux de cercles et de casinos du ministère de l'Intérieur.

Cette demande s'inscrit dans la volonté de pérenniser l'activité de la SAS CASINO qui participe à l'attractivité et à la dynamisation du territoire.

Mme le Maire propose au conseil municipal d'émettre un avis favorable à cette demande.

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure,

VU l'arrêté interministériel du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos,

VU la délibération du Conseil municipal n°2018.065 en date du 26 juillet 2018 attribuant la concession de service public pour la création d'un nouveau casino et l'exploitation des activités relatives au casino, à la restauration et à l'animation,

VU la saisine de la Commune par la SAS CASINO de Vic-sur-Cère,

CONSIDÉRANT l'exposé de Mme le Maire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

ARTICLE 1 : APPROUVE le principe du maintien d'un établissement de jeux de hasard et d'argent sur le territoire de la commune et par voie de conséquence APPROUVE la demande de renouvellement de l'exploitation des jeux par la SAS CASINO pour l'établissement de Vic-sur-Cère.

ARTICLE 2 : AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Abstentions :
Votes Contre :
Votes Pour : 19

Affiché le

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire,

